

## LIVRES ET REVUES

---

### UNE BIOGRAPHIE D'HENRY DUNANT

En 1962, M. Willy Heudtlass, alors chef du Service de presse et radio de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne, avait publié un ouvrage consacré à Henry Dunant. Comme la *Revue internationale* le soulignait dans une longue chronique (en novembre de la même année), il s'agissait là de la plus importante biographie parue jusqu'ici, et l'on relevait l'objectivité du jugement, l'abondance des informations inédites recueillies de diverses sources par l'auteur et l'éclairage très neuf projeté sur certains aspects de la vie et de l'œuvre du fondateur de la Croix-Rouge.

Or, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de celui-ci, M. Heudtlass fait paraître fort opportunément une seconde édition de son livre <sup>1</sup>. Elle s'enrichit de nombreuses illustrations grâce auxquelles cette existence exceptionnelle s'enracine d'une manière vivante dans l'histoire de son siècle. Trois préfaces, celles de MM. W. Bargatsky, président de la Croix-Rouge allemande, H. Haug, président de la Croix-Rouge suisse, et C. J. Burckhardt, aujourd'hui disparu et qui occupa de hautes fonctions au sein du CICR, présentent l'ouvrage et insistent sur son actualité et son utilité aussi pour une connaissance approfondie, non seulement du mouvement de la Croix-Rouge et de son développement, mais encore de l'élan du cœur puis de la pensée qui inspirèrent sa fondation.

Cette édition, revue et augmentée, contient des éléments d'un réel intérêt, réunis à la suite de recherches effectuées dans différents pays. Des renseignements nouveaux, par exemple, nous sont donnés quant à l'attitude de Dunant face au problème de la Palestine tel qu'il se présentait à son époque ou encore sur cette « Croix-Verte », que l'auteur du *Souvenir de Solferino* voyait comme un groupement destiné à permettre aux femmes de servir, en temps de paix, dans le domaine social. Sur les rapports de Dunant et de Moynier, M. Heudtlass apporte également

---

<sup>1</sup> Willy Heudtlass: *J. Henry Dunant, Gründer des Roten Kreuzes, Urheber der Genfer Konvention*, Verlag W. Kohlhammer, Stuttgart, 224 p.

des informations qui permettent de juger plus objectivement une rivalité qui était née avant tout de l'opposition de deux caractères totalement différents mais qui, en ce qui concerne l'œuvre de la Croix-Rouge et sa diffusion dans le monde, apparaissent complémentaires.

D'autre part, les chapitres étant clairement délimités, l'auteur a pu simplifier certaines parties en supprimant, pour ne citer que ce cas, le long énoncé des interventions successives des participants à la Conférence de Genève de 1863. Car les tendances qui se firent jour à ce moment se retrouvèrent une année plus tard et s'inscrivirent dans le texte lapidaire de la première Convention de Genève. Enfin, sur les années passées à Heiden, des citations extraites de sa correspondance font sentir à quel point Dunant souffrit des malheurs financiers qui l'accablèrent. Des passages de ses lettres à son fidèle ami Rudolf Müller le montrent bien, sans qu'en soit diminué, bien au contraire, « l'homme en blanc » de la Chiesa Maggiore à Castiglione, ce visionnaire qui, inlassablement, appelle chacun de nous à secourir son prochain, quel qu'il soit.

Ajoutons que M. Willy Heudtlass publie, à la fin de son ouvrage, un excellent résumé — dû à M. Anton Schlögel — des idées principales communes aux quatre Conventions de Genève, ainsi qu'aux Protocoles signés l'an dernier et qui les accompagnent désormais. Il faut donc saluer cette édition nouvelle et souhaiter que des traductions lui permettent d'obtenir la vaste diffusion qu'elle mérite.

J. G. Lossier.

#### I.P. BLICHTCHENKO: « LES PRÉCÉDENTS EN DROIT INTERNATIONAL »<sup>1</sup>

Dans cet ouvrage (en langue russe), l'auteur présente une étude complète, critique et claire de la jurisprudence en droit international. Il met particulièrement en évidence un certain nombre de cas qui n'ont pas encore fait l'objet d'un examen dans la doctrine occidentale. C'est aussi la première publication en russe d'un livre sur la jurisprudence internationale, aspect du droit international jusqu'à présent plus ou moins négligé par les spécialistes du droit international dans les pays de l'Europe orientale; ce fait s'explique probablement, pour une bonne part, par la tendance de ces derniers à reconnaître comme sources du droit international, en premier lieu les conventions internationales, et ensuite la coutume, ce qui laisse ainsi peu de place pour les décisions du tribunal.

---

<sup>1</sup> Moscou, 1977, 224 pages.